

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf mars à neuf heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 25 mars 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) : LAROCHE Romain

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

623- CHOIX DE L'ARCHITECTE TRANSFORMATION DES ATELIERS MUNICIPAUX EN 2 LOGEMENTS

M. Le maire présente au conseil les résultats de la consultation lancée auprès de trois architectes, pour le projet de réalisation de deux logements de l'ancienne forge.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

-Décide d'attribuer le marché de CONCEPTION & REALISATION de deux logements dans l'ancienne forge située rue de Sologne, à la **SELARL LAAAB, Mathieu ALBERTINI, 8 avenue Cher Sologne, 41130 – Selles sur Cher**

Selon son offre du 11 mars 2025, économiquement la plus **adaptée**, pour un montant d'honoraires de dix-huit mille euros HT (18 000 ,00 € HT) soit vingt et un mille six cent euros TTC, (21 600,00 TTC) soit 9% du montant des travaux estimés à 200 000 ,00 €HT

- Autorise M. le maire à signer le marché correspondant
- Dit que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2025

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**Le maire,
LIONS Gilles**

**la secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre**

Transmis en préfecture le 14 avril 2025

Certifié exécutoire le 14 avril 2025